

CRACL

SPL Gestion Aménagement Construction

Rapport des délégués représentants de la Ville de Dreux au Conseil d'Administration de la SPL

Année 2022

La loi du 28 mai 2010 votée à l'unanimité du Parlement, à l'élaboration de laquelle la Fédération des Entreprises publiques locales a contribué, pose les conditions d'un fonctionnement « *in house* » en droit français, en créant les Sociétés publiques locales (SPL). Leurs modalités d'intervention dispensées de toute publicité et mise en concurrence préalables sont en conformité avec les principes posés par le droit communautaire.

Les SPL sont détenues à 100 % par des collectivités locales actionnaires pour lesquelles elles doivent exclusivement intervenir et sur leur seul territoire. La loi oblige les collectivités à exercer un contrôle sur la SPL analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services, et qui constitue une condition *sine qua non* du « *in house* ».

L'exercice conjoint du contrôle analogue par l'ensemble des collectivités actionnaires de la SPL Gestion Aménagement Construction se vérifie au regard des pouvoirs et de l'autonomie conférés à la SPL.

Le contrôle analogue s'exerce par les élus siégeant au conseil d'administration de la SPL, et par eux seuls. Il porte sur :

- Les orientations de l'activité de la société qui sont définies par les actionnaires ;
- La vie sociale ;
- L'activité opérationnelle.

L'article 5 de la loi n° 2002-1 du 2 janvier 2002 et l'article L 1524-5 alinéa 14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que les représentants des collectivités territoriales ou leurs groupements au Conseil d'Administration d'une Société Publique Locale (SPL) rendent compte annuellement de leur mandat à l'assemblée délibérante qui les a désignés.

Les comptes annuels de l'exercice 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration réuni le 28 Mars 2023, et approuvés par les actionnaires réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 14 Avril 2023.

L'exercice 2022 de la SPL Gestion Aménagement Construction a été caractérisé, au plan de son activité, par les principaux aspects suivants :

- Onze contrats de Concession d'Aménagement sont en cours à la fin de l'exercice : « Aménagement du site Prod'Homme », « Aménagement du site Bd Delescluze », « Aménagement Poche des Vignes », « Aménagement du Coteau Beaurepaire », « Aménagement du Bois Sabot », « Aménagement du Passage des Buttes », « Aménagement du parking Latour », « Aménagement Chemin de Rieuville », « Aménagement du Passage Parisis », « Aménagement du Clos du Parc » (*depuis Avril 2022*) et « Aménagement du site des Buissons » (*depuis octobre 2022*),

- Un mandat de maîtrise d'ouvrage publique pour la création des pistes de BMX,
- Une convention de promotion commerciale « Barthou Macé »,
- Une convention de partenariat pour la rénovation des vitrines,
- Une convention de prestation de service pour le NPNRU Bâtes-Tabellionne,
- Deux Contrats de Concession en Quasi-régie : un concernant « l'Opération de raccordement des immeubles au réseau public d'assainissement collectif » et un pour la Gestion d'un service public d'intérêt général,

Les différentes décisions prises par le Conseil d'Administration de la société, aux séances duquel nous participons en tant que représentant de notre collectivité, se sont inscrites dans le droit fil des orientations et délibérations prises par notre assemblée délibérante.

Dans son actuelle configuration, la SPL Gestion Aménagement Construction contribue au développement de notre collectivité, selon les orientations et directives générales données par ses actionnaires.

Rapport des représentants de la Ville de Dreux au Conseil d'Administration de la SPL Gestion Aménagement Construction, concernant les activités de l'exercice 2022

1. Vie sociale

1.1. Assemblée d'actionnaires

L'Assemblée Générale des actionnaires de la société a été réunie à titre ordinaire le 14 Avril 2023 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels pour 2022.

1.2. Conseil d'Administration

Durant l'année 2022, le Conseil d'Administration a été réuni à cinq (5) reprises, le :

- 25 avril 2022
- 25 juillet 2022
- 04 octobre 2022
- 18 octobre 2022
- 07 décembre 2022

1.3. Composition du Conseil d'Administration

Jusqu'à la date du 04 octobre 2022, la composition du Conseil d'Administration de la SPL Gestion Aménagement Construction est la suivante :

1 Ville de Dreux	Parts 800	Sièges 4	Monsieur Jean-Michel POISSON, Président Monsieur Pierre-Frédéric BILLET, Administrateur Monsieur Sébastien LEROUX, Administrateur Madame Sophie VILLEMIN, Administrateur
---------------------	--------------	-------------	---

2 Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux	Parts 200	Sièges 1	Madame Chantal DESEYNE, Administrateur
--	--------------	-------------	--

A partir du Conseil d'Administration du 04 octobre 2022, la Commune de CHÂTAUNEUF-EN-THYMERAIS rentre dans le capital de la SPL Gestion Aménagement Construction.

La composition du Conseil d'Administration de la SPL du 04 octobre au 31 décembre 2022, devient la suivante :

1 Ville de Dreux	Parts 798	Sièges 4	Monsieur Jean-Michel POISSON, Président Monsieur Pierre-Frédéric BILLET, Administrateur Monsieur Sébastien LEROUX, Administrateur Madame Sophie VILLEMIN, Administrateur
2 Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux	Parts 200	Siège 1	Madame Chantal DESEYNE, Administrateur
3 Ville de Châteauneuf en Thymerais	Parts 2	Siège 1	Monsieur Jean-Louis RAFFIN, Administrateur

1.4. La gouvernance

L'exercice 2022 n'a pas constaté de modification de la gouvernance jusqu'à la date du 30 novembre 2022.

Jusqu'à cette date, les fonctions de Président et de Directeur Général sont restées dissociées ;

- Président : Monsieur Jean-Michel POISSON – Nommé le 17 Août 2020
- Directeur Général : Monsieur Dominique GUILLOT - Nommé le 17 Novembre 2020.

Pour convenance personnelle, Monsieur Dominique GUILLOT a présenté sa démission de son mandat de Directeur Général de la SPL avec effet au 30 novembre 2022. Le Conseil d'Administration du 18 octobre 2022 a pris acte de cette décision, et décidé, conformément aux statuts de la société, d'opter jusqu'à nouvel ordre, pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général à compter du 01 Décembre 2022.

Conformément aux dispositions prévues par la loi, et en application de la délibération du Conseil Municipal en date du 13 octobre 2022, le Conseil d'Administration du 18 octobre 2022 a nommé, à compter du 01 Décembre 2022, la commune de DREUX représentée par M. Jean-Michel POISSON en qualité de Président Directeur Général de la SPL Gestion Aménagement Construction.

2. L'activité

2.1. Les opérations

L'exercice 2022 de la SPL Gestion Aménagement Construction a été caractérisé, au plan de son activité, par les principaux aspects suivants :

- Onze contrats de Concession d'Aménagement sont en cours à la fin de l'exercice : « Aménagement du site Prod'Homme », « Aménagement du site Bd Delescluze », « Aménagement Poche des Vignes », « Aménagement du Coteau Beaurepaire », « Aménagement du Bois Sabot », « Aménagement du Passage des Buttes », « Aménagement du parking Latour », « Aménagement Chemin de Rieuville », « Aménagement du Passage Parisis », « Aménagement du Clos du Parc » (*depuis Avril 2022*) et « Aménagement du site des Buissons » (*depuis octobre 2022*),
- Un mandat de maîtrise d'ouvrage publique pour la création des pistes de BMX,
- Une convention de promotion commerciale « Barthou Macé »,
- Une convention de partenariat pour la rénovation des vitrines,
- Une convention de prestation de service pour le NPNRU Bâtes-Tabellionne,
- Deux Contrats de Concession en Quasi-régie : un concernant « l'Opération de raccordement des immeubles au réseau public d'assainissement collectif » et un pour la Gestion d'un service public d'intérêt général,

2.2. Les ressources humaines

En fin d'exercice 2022, nous notons :

- La démission de M. Dominique GUILLOT – Directeur Général, pour convenance personnelle.
- La nomination de la Ville de DREUX représentée par M. Jean-Michel POISSON en qualité de Président Directeur Général.
- La rupture conventionnelle de M. Wabaïe YANGAKANDA – Mission d'assistance comptable à temps partiel.
- L'indisponibilité pour congés de maternité de Mme Aurélie Kerdudou – Service Ravalements.

Le personnel opérationnel à la fin de l'exercice 2022 représente 11,5 postes en équivalent temps plein.

3. Les finances

3.1. Résultat

Le résultat de l'exercice affiche un bénéfice de 63 388 € contre un bénéfice de 244 326 € à l'exercice précédent. Sa formation, sur les deux exercices, en euros, est résumée ainsi :

Postes	2022	2021
Produits		
Chiffre d'affaires	1 918 704	1 115 717
Subventions d'exploitation	314 686	302 628
Production stockée	262 110	- 3 450
Autres produits	25 846	21 796
Produit d'exploitation	2 521 346	1 436 692
Charges		
Charges d'exploitation	2 360 691	1 031 810
Dotation aux amortissements	71 540	69 815
Résultat d'exploitation	89 115	335 067
Résultat financier	- 1 379	- 1 625
Résultat exceptionnel	- 169	2 060
Impôt sur les bénéfices	- 24 179	- 91 176
Résultat de l'exercice	63 388	244 326

3.2. Structure du bilan

Au cours de l'exercice, la structure du bilan de la société évolue de la façon suivante :

	Exercice 2022	Exercice 2021
Capitaux propres	1 753 629	1 690 241
Produits d'avance	892 877	1 943 245
Avances	110 047	558
Emprunts	5 766 887	6 032 857
Immobilisations	618 373	685 636
Stocks et en cours	4 467 388	2 986 140
Charges d'avance	12 240	22 648
Capital souscrit non appelé	0	0
Fonds de roulement	6 903 234	7 037 462
Créances	885 378	286 312
Dettes	919 460	1 181 129
Trésorerie	3 239 426	6 866 179

L'exécution des concessions d'aménagement et contrats en 2022

○ *Aménagement du site Prod'Homme :*

Le Conseil municipal par délibération du 17 décembre 2020 a délégué la réalisation de l'opération d'aménagement du site Prod'Homme à la SPL par l'intermédiaire d'un contrat de concession d'aménagement notifié le 30 Avril 2021.

Dans sa séance du 15 avril 2021, le Conseil d'Administration de la SPL a autorisé le Directeur Général à signer ce contrat ainsi que tous actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

Cette concession d'aménagement a été conclue pour une durée de 5 années.

Le projet consiste à aménager des parcelles dédiées à l'accueil d'habitat individuel privé, ainsi que de l'habitat social (dans le cadre de la reconstitution de logements locatifs sociaux liée au NPNRU Bâtes-Tabellionne).

La phase opérationnelle de travaux (1^{ère} phase) a été entamée au mois de Juin 2022 et devrait s'achever au cours du 1^{er} trimestre 2023.

Un avenant a été validé au Conseil Municipal du 29 Juin 2022 et notifié à la SPL en date du 11 Juillet 2022 avec pour objet la mise à jour des éléments programmatiques et financiers du contrat de concession.

Au titre des dépenses engagées pour la réalisation des études, missions de maîtrise d'œuvre, travaux, ainsi que les frais financiers, une somme de **1 405 988,04 € HT** a été engagée au cours de l'année 2022.

Le tableau joint en annexe 1 présente la situation financière au 31 décembre 2022.

○ *Aménagement du site Boulevard Delescluze :*

Dans sa séance du Conseil Municipal du 28 septembre 2017, la ville de Dreux a donné à notre société qui, par anticipation, avait autorisé au Conseil d'Administration du 22 décembre 2015 la signature du contrat de concession d'aménagement intervenu le 12 octobre 2017.

Le projet a consisté à aménager vingt et une parcelles dédiées à de l'Habitat individuel.

Les travaux se sont achevés au mois de Février 2021.

Au 31 décembre 2022, l'intégralité des terrains avaient fait l'objet d'une cession par acte notarié. Le dernier terrain a été cédé le 30 Août 2022.

La rétrocession foncière de la voirie à la Collectivité a été opérée par acte notarié en date du 22 décembre 2022.

La concession devrait être clôturée en 2023.

Au titre des dépenses engagées pour la réalisation des travaux, la maîtrise d'œuvre ainsi que les frais (financiers, taxes foncières), une somme de **23 953,19 € HT** a été engagée au cours de l'année 2022.

Le tableau joint en annexe 2 présente la situation financière au 31 décembre 2022.

○ *Aménagement de la Poche des Vignes :*

Le Conseil municipal, par délibération du 4 février 2016, a délégué la réalisation de l'opération d'aménagement avenue Jean Moulin - Poche des Vignes - à la SPL par l'intermédiaire d'un contrat de concession d'aménagement notifié le 23 janvier 2016.

Dans sa séance du 22 décembre 2015, le Conseil d'Administration de la SPL a autorisé le Directeur Général à signer ce contrat ainsi que tous actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

Un avenant de prolongation de 24 mois a été validé au Conseil Municipal du 27 novembre 2020 et notifié à la SPL en date du 03 Mars 2021.

Au 31 décembre 2022, 11 terrains sur 12 avaient fait l'objet d'une cession par acte notarié. Le dernier terrain devrait être cédé au cours du 1^{er} semestre 2023.

La concession devrait être clôturée au 2nd semestre 2023.

Au titre des travaux et frais divers une somme de **49 540,63 € HT** a été engagée au cours de l'exercice 2022 et l'emprunt entièrement remboursé.

Le tableau joint en annexe 3 présente la situation financière au 31 décembre 2022.

○ *Aménagement du Coteau Beaurepaire :*

Par délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2018, la Ville de Dreux a décidé de confier à la SPL l'aménagement du site des anciennes usines à gaz de Gédia – Rue du Commandant Beaurepaire. Le contrat de concession d'aménagement a été notifié le 10 juillet 2018 pour une durée de 5 années.

Le projet se fera par la valorisation de parcelles dédiées à l'accession à la propriété.

Un avenant d'actualisation du programme, comprenant des travaux de dépollution complémentaire suite à l'accord de financement du Plan de relance de l'Etat, a été validé au Conseil Municipal 1^{er} octobre 2021 et a été notifié à la SPL en date du 6 avril 2022.

Au titre de la commercialisation, au 31 décembre 2022, une promesse de vente était en cours de validité, et devrait aboutir au 1^{er} semestre 2023 à la vente du foncier par acte notarié. Si tel est le cas, la concession devrait être clôturée au 2nd semestre 2023.

Pour le compte de l'année 2022, la SPL a engagé **373 608,02 € HT** de dépenses au titre des études, travaux de dépollution et frais divers.

Le tableau joint en annexe 4 présente la situation financière au 31 décembre 2022.

- *Aménagement du Site du Bois Sabot :*

Dans sa séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2015, la Ville de Dreux a donné à notre société qui l'a acceptée au Conseil d'administration du 22 décembre 2015, une concession d'aménagement pour la réalisation d'un programme d'aménagement.

Cette concession d'aménagement a été conclue pour une durée de 5 années.

En 2020 la SPL a procédé à la démolition des constructions du 61b au 67, rue du Bois Sabot.

Elle a, par la suite, fait l'objet de 2 avenants portant sur l'actualisation du périmètre du programme et la prolongation de la durée de la concession.

Le premier a été notifié à la SPL en date du 13 octobre 2017 et le second a été validé au Conseil Municipal 1^{er} octobre 2021 et notifié à la SPL en date du 6 avril 2022.

Au titre des études, charges et frais financiers, une somme de **4 679,62 € HT** a été engagée au cours de l'année 2022.

Le tableau joint en annexe 5 présente la situation financière au 31 décembre 2022.

- *Aménagement du Passage des Buttes :*

Par délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2018, la Ville de Dreux a décidé de confier à la SPL l'aménagement du site du Passage des Buttes. Le contrat de concession d'aménagement a été notifié le 10 juillet 2018 pour une durée de 5 ans.

Le projet se fera par la valorisation de parcelles dédiées à l'Habitat.

La concession a fait l'objet d'un avenant portant sur la prolongation d'une année de la durée de la concession. Celui-ci a été validé au Conseil Municipal du 29 Juin 2021 et notifié à la SPL le 13 juillet 2021.

Un second avenant portant sur l'actualisation de la programmation de l'opération et de son bilan financier a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal en date du 13 octobre 2022 puis notifié à la SPL en date du 15 décembre 2022.

Au cours de l'année 2022, les études préalables, procédures d'urbanisme, ainsi que l'établissement du marché public de travaux se sont déroulées.

La SPL a également acquis le foncier de l'opération auprès de la collectivité par acte notarié en date du 22 décembre 2022.

Au titre des études, acquisition, travaux et frais financiers, une somme de **294 055,46 € HT** a été engagée au cours de l'année 2022.

Le tableau joint en annexe 6 présente la situation financière au 31 décembre 2022.

- *Aménagement du Parking Latour*

Par délibération du Conseil Municipal du 27 Novembre 2020, la Ville de Dreux a décidé de confier à la SPL l'aménagement du site du Parking LATOUR – Rue d'Orfeuill.

Le contrat de concession d'aménagement a été notifié le 19 Février 2021 pour une durée de 5 années.

Le projet consiste à valoriser et commercialiser la parcelle devant ainsi permettre d'accueillir un programme immobilier.

Au cours de l'année 2022, des négociations ont été entreprises avec la Fondation des Apprentis d'Auteuil pour l'acquisition du bâtiment attenant à l'opération. Ainsi, un avenant d'actualisation financière et de programmation devrait être établi au cours du 1^{er} trimestre 2023.

Pour le compte de l'année 2022, la SPL a engagé au titre de l'acquisition foncière, des études et frais financiers une dépense de **9 422,47 € HT**.

Le tableau joint en annexe 7 présente la situation financière au 31 décembre 2022.

○ *Aménagement du lotissement « Chemin de Rieuville » :*

Dans sa séance du Conseil Municipal du 19 novembre 2015, la Ville de Dreux a donné à notre société, qui l'a acceptée au Conseil d'administration du 22 décembre 2015, une concession d'aménagement pour la réalisation du lotissement « Chemin de Rieuville ».

Cette concession d'aménagement a été conclue pour une durée de 5 années, puis prolongée d'une année supplémentaire le 18 décembre 2020.

L'opération est, au 31 décembre 2022, achevée au titre des travaux et de la commercialisation.

La rétrocession foncière de la voirie à la Collectivité a été opérée par acte notarié en date du 22 décembre 2022.

La concession devrait être clôturée en 2023.

Au titre des taxes et frais financiers une somme de **1 684,06 € HT** a été engagée au cours de l'année 2022.

Le tableau joint en annexe 8 présente la situation financière de clôture au 31 décembre 2022.

○ *Aménagement du passage Paris / Rue des Caves :*

La Ville de Dreux, propriétaire d'un bâti situé au 41 de la rue Paris en centre-ville a pour projet de créer un passage public devant permettre le lien entre la Rue Paris et la Rue des Caves.

La Ville de Dreux a mandaté, au travers d'une concession d'aménagement, la SPL pour la réalisation de cet aménagement. La concession d'aménagement a été validée par le Conseil municipal le 14 février 2013.

Dans sa séance du 4 juin 2013, le Conseil d'Administration de la SPL a autorisé le Président Directeur Général à signer la concession d'aménagement du Passage Paris. Celle-ci a été notifiée à la SPL le 17 juin 2013.

Le 2 juillet 2015, un avenant a prolongé ce contrat de concession d'aménagement pour 4 ans sous réserve de maîtrise du foncier.

En 2019, les travaux réalisés ont permis la mise en œuvre du passage.

Aucune activité, ni dépense, n'a été engagée par la SPL au cours de l'année 2022.

Cette opération a été clôturée au titre de l'exercice clos en présentant un déficit de 32 848,86 € HT et doit être clôturée administrativement au 1^{er} trimestre de l'année 2023.

Le tableau joint en annexe 9 présente la situation financière au 31 décembre 2022.

○ *Aménagement du « Clos du Parc » :*

Dans sa séance du Conseil Municipal du 7 avril 2022, la Ville de Dreux a donné à notre société qui l'a acceptée au Conseil d'administration du 11 avril 2022, une concession d'aménagement pour la réalisation d'un programme d'aménagement.

Le contrat de concession d'aménagement a été notifié en date du 11 avril 2022 pour une durée de 6 années.

Le projet a consisté à aménager une quinzaine de parcelles dédiées à de l'Habitat individuel dans le cadre d'une copropriété.

L'année 2022 a été consacrée au lancement des études et à l'établissement du Permis d'Aménager qui devrait être déposé pour instruction au début de l'année 2023.

La SPL a également acquis le foncier de l'opération auprès de la collectivité par acte notarié en date du 22 décembre 2022.

Au titre des dépenses engagées pour la réalisation des travaux, la maîtrise d'œuvre ainsi que les frais (financiers, taxes foncières), une somme de **255 154,53 € HT** a été engagée au cours de l'année 2022.

Le tableau joint en annexe 10 présente la situation financière au 31 décembre 2022.

○ *Aménagement du « site des Buissons » :*

Dans sa séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2022, la ville de Dreux a donné à notre société qui, par anticipation, avait autorisé au Conseil d'Administration du 25 juillet 2022 la signature du contrat de concession d'aménagement du « site des Buissons » intervenu le 12 décembre 2022.

Le contrat de concession d'aménagement a été notifié en date du 11 avril 2022 pour une durée de 6 années.

Le projet a consisté à aménager, en 2 phases, des parcelles dédiées à de l'Habitat individuel en accession à la propriété.

La première phase permettra le développement d'une trentaine de terrains qui pourront être, notamment, en copropriété.

L'année 2022 a été consacrée au lancement des études et à l'établissement du Permis d'Aménager qui est en cours d'instruction.

Au titre des dépenses engagées pour la réalisation des travaux, la maîtrise d'œuvre ainsi que les frais (financiers, taxes foncières), une somme de **60 868,10 € HT** a été engagée au cours de l'année 2022.

Le tableau joint en annexe 11 présente la situation financière au 31 décembre 2022.

○ *Promotion commerciale de Barthou Macé :*

Par délibération du Conseil Municipal du 24 mars 2016, la Ville de Dreux a décidé de confier, aux termes d'une concession d'aménagement notifiée à la SPL le 11 avril 2016, la promotion commerciale du lotissement de Barthou Macé comprenant 16 lots à bâtir.

Cette convention de promotion a été conclue initialement pour une durée effective de 4 années.

Par délibération du 19 décembre 2019, la Ville de Dreux a prolongé la durée de la convention de promotion de 12 mois, soit jusqu'au 11 avril 2021.

Afin d'enregistrer la cession du dernier lot au cours de l'année 2021, une nouvelle convention de commercialisation a été conclue et été notifié à la SPL en date du 11 juillet 2022.

Ainsi, au titre de l'année 2022, une somme de **2 100 € HT** a été enregistrée au titre des recettes pour la cession du dernier lot à bâtir clôturant ainsi l'opération.

○ *Construction de pistes de BMX (mandat) :*

La Ville de Dreux a passé mandat à la SPL Gestion Aménagement Construction le 12 avril 2019 pour la réalisation d'un ensemble de pistes pour la pratique du BMX.

La première phase du projet a été engagée en 2019, à savoir la création d'une piste de pumptrack - sorte de parcours en boucle fermée constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés - ainsi que les VRD afférents desservant le projet et la seconde tranche à venir.

La SPL Gestion Aménagement Construction a désigné une maîtrise d'œuvre, fait établir un levé topographique et des études géologiques. Le projet de piste a été validé par la Ville et le marché de travaux, après consultation suivant le code des marchés public, a permis de désigner 2 entreprises, l'une spécialiste en conception et construction de circuit BMX et l'autre en VRD classique.

Les travaux ont été exécutés par l'entreprise EUROVIA durant l'hiver 2020. Ils ont été interrompus par le confinement de mars / avril. Ils ont été achevés à la fin du printemps. Leur réception est intervenue le 1er septembre 2020.

Au titre de cette opération, aucune dépense n'a été engagée au cours de l'année 2022.

Le décompte général définitif de cette opération clôture l'affaire au montant total de 340 192,06 €HT comprenant les honoraires de la SPL fixés à 22 880,66 €HT

○ *La gestion d'un service public :*

En vertu d'une délibération du 03 juillet 2020 donnant notamment pouvoirs au Maire et par décision de la Ville de Dreux en date du 18 août 2020, notre actionnaire majoritaire, la Ville de Dreux, nous a délégué, au travers d'un contrat de quasi-régie, les missions principales de la Maison de l'Habitat et à savoir :

- Missions en vertu des pouvoirs de police du maire
 - ✓ Procédure de déclarations d'abandon

- ✓ Procédure d'expropriation
- ✓ Procédure de déclaration de péril imminent
- ✓ Procédure de déclaration d'insalubrité

- Missions données par la ville de Dreux dans l'accompagnement du public
 - ✓ Accueil, information et orientation du public
 - ✓ Accompagnement du public dans la démarche d'un parcours résidentiel
 - ✓ Travail en lien avec les partenaires financiers et immobiliers
 - ✓ Mise en place et suivi des permanences et du dispositif commercial
 - ✓ Prestations d'architecture

- Missions données par la ville de Dreux dans l'accompagnement des commerces
 - ✓ Accueil, information et orientation des commerçants et porteurs de projets commerciaux
 - ✓ Accompagnement et suivi des commerçants, porteurs de projets et propriétaires des fonds de commerce dans leurs démarches entrepreneuriales et de mutations
 - ✓ Travail en lien avec les partenaires tels que l'UCAD, CCI, CMA, professionnels de l'immobilier
 - ✓ Prospector de nouveaux porteurs de projet pour l'installation d'enseignes adaptées
 - ✓ Mettre en œuvre une conciergerie à destination des commerçants
 - ✓ Participer aux études sur le commerce de centre-ville, et notamment la redynamisation du commerce, et des projets d'aménagements urbains.

Ce contrat a été conclu pour une durée de 3 ans et l'ensemble des clauses est conforme au livre II du Code du Commerce. Les ressources participent au remboursement des dépenses liées aux missions ci-avant mentionnées.

Conformément à l'article 1.4 il a pris effet à compter de sa notification, soit le 18/09/2020.

Le contrat arrive à échéance courant 2023. Il est reconductible pour une période supplémentaire de 3 ans.

○ *Campagne de ravalements des façades des immeubles du centre-ville :*

Vu la convention du 02 juillet 2015 entre la Ville et la Société Publique Locale Gestion Aménagement Construction portant sur la mise en place d'un fonds annuel géré par la Société Publique Locale Gestion Aménagement Construction,

Vu la convention du 27 novembre 2020 entre la Ville et la Société Publique Locale Gestion Aménagement Construction renouvelant le fonds annuel géré par la Société pour une période de 3 ans.

Pour l'exercice 2022, le bilan de l'opération fait apparaître un montant de subventions mandatées d'un montant global de 133 593,32 €.

Le suivi pour chacun des immeubles ayant fait l'objet d'un ravalement est le suivant :

- Fiche de présentation avant/après travaux de la façade de l'immeuble concerné
- Courrier d'accord de subvention adressé au pétitionnaire signé par l'Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme ;
- Courrier de prolongation des délais ;
- Courrier du règlement de la subvention avec copie de l'avis d'opération de virement/copie du courrier avec le chèque joint, signé par le Directeur Général de la Société Publique Locale Gestion Aménagement Construction ;
- Factures acquittées remises par le pétitionnaire justifiant la réalisation des travaux.

Depuis 27 ans, nous comptabilisons :

- **574 ravalements subventionnés**
(Soit moyenne une vingtaine de ravalement par an en)
- **1 518 586,18 € de subventions mandatées**
- **7 901 397,07 € de montant de travaux HT**

- *Accompagnement dans le cadre de la rénovation des vitrines des commerces du centre-ville :*

Par délibération du Conseil Municipal du 7 février 2019 la ville de Dreux a signé une convention de partenariat avec la SPL Gestion Aménagement Construction dont le motif est d'accompagner les commerçants dans le projet de rénovation de leur vitrine.

Succédant à une campagne 2021 bousculée par les incidences du covid19, la campagne 2022 a atteint 89% de son objectif avec 21 demandes validées par la Commission en charge des ravalements et de la rénovation des devantures commerciales, pour un montant de 89 000 €.

9 vitrines ont été rénovées et financées et les 12 autres aboutiront courant 2023.

Le service du développement du commerce accompagne quelque 70 porteurs de projet par an dans la réussite et la maturation de leur projet, leur recherche de local commercial. La SPL guide les commerçants et porteurs de projets dans les différentes démarches administratives et les oriente vers les interlocuteurs à même de répondre à leur besoin.

L'observatoire du commerce créé en 2021 a permis de préciser la dynamique du commerce de la ville.

Cette progression est en croissance continue depuis 2021 avec un solde positif de commerces ouverts. En 2022, 18 commerces ont fermé leurs portes et 38 nouveaux commerces ont ouvert. La vacance commerciale est passée en 2022 sous la barre des 7% (Vacance à 12% au niveau national) avec 6,8% de cellules commerciales non occupées.

En collaboration avec les différents acteurs économiques impliqués localement (agences immobilières, commerçants, associations de commerçants, propriétaires, chambres consulaires...) et nationalement (franchises, centres de recherche sur le commerce, instances représentatives du métier de manager de centre-ville), le service du développement du commerce s'emploie à encourager l'installation de commerces profitables à la ville et qualitatifs.

o *Raccordement privé d'assainissement :*

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 17 décembre 2012, Dreux Agglomération a souhaité confier à votre Société la mission d'assurer les raccordements individuels au réseau d'assainissement collectif dans le cadre d'une concession en quasi-régie.

Une nouvelle concession en quasi-régie intégrant les raccordements potentiels de l'ensemble de l'agglomération dans les années à venir a été signée entre l'Agglo du Pays de Dreux et la Société le 03 Août 2016. Cette nouvelle concession court jusqu'au 31 décembre 2024.

Cinq avenants à cette concession ont été signés avec l'Agglo du Pays de Dreux et notifiés à la Société le 16 décembre 2016, 02 mai 2017, 25 janvier 2019, 11 février 2020 et le 07 Avril 2022.

Au titre de l'année 2022, les activités ont été les suivantes :

➤ *Concernant l'Agglomération du Pays de Dreux :*

- ✓ Mise en service du secteur Sam Isaacs/Beaurepaire en Septembre 2022 - 30 branchements (*Réunion publique le 10 octobre 2022*)
- ✓ Signature de l'avenant n°5 de périmètre de la 3ème concession en quasi-régie intégrant 550 nouveaux branchements, et portant le nombre total de à 1 269 raccordement suivant le planning de l'Agglomération du Pays de Dreux.

➤ *Concernant les travaux en domaine privé :*

- ✓ Signature de 51 conventions pour des travaux fait, ou à faire, chez les particuliers
- ✓ Campagnes de relance auprès des particuliers
- ✓ 8 conventions de travaux soldées

➤ *Concernant les marchés publics :*

- ✓ Marché de travaux actif pour la période 2021-2025
- ✓ Nouveau marché de Maitrise d'œuvre notifié au Cabinet VERDI le 18 Février 2022 pour la période 2022 - 2025

➤ *Concernant l'Agence de l'Eau Seine-Normandie :*

- ✓ 55 dossiers déposés à l'Agence de l'Eau
- ✓ Signature de 2 nouvelles conventions de prolongation de délais le 21 octobre 2022 au titre des tranches 6 et 7.

○ *Convention de prestation de service pour le suivi et la coordination du NPNRU :*

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 12 Avril 2021, la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux a souhaité confier à la SPL le suivi et la coordination technique du NPNRU Bâtes-Tabellionne.

Cette mission a été rendue effective par la signature d'une convention de prestation de service en date du 08 Juillet 2021 pour une durée de 6 années.

Dans le cadre de cette mission d'OPCU NPNRU sur l'année 2022 :

Le chargé d'opération de la SPL a :

- Organisé 19 réunions de coordination OPCU.
- Diffusé 19 comptes-rendus de réunion et mise à jour de Planning.
- Participé à 2 Comités de relogement Inter bailleurs.
- Participé à 1 comité technique.
- Participé à 2 comités techniques de la ville de Vernouillet pour l'aménagement.
- Assisté aux 2 journées nationales de L'ANRU.
- Rédigé 2 bilans semestriels.

Annexe 1 : Bilan annuel - Aménagement du site Prod'Homme

LIBELLE	Montant HT Concession <i>Avenant n°1</i>	Dépenses HT >=01/01/2021 <=31/12/2021	Dépenses HT >=01/01/2022 <=31/12/2022	Dépenses restantes HT
DEPENSES				
		2021	2022	
FONCIER				
Acquisition foncier (OPH)	532 000,00 €	0,00 €	532 000,00 €	0,00 €
Acquisition foncier (Ville)	323 000,00 €	0,00 €	0,00 €	323 000,00 €
Frais & Taxes foncières	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €	45 000,00 €
Sous-total foncier	900 000,00 €	0,00 €	532 000,00 €	368 000,00 €
TRAVAUX				
Lot 1 - VRD	1 320 000,00 €	0,00 €	681 550,68 €	638 449,32 €
Lot 2 - Eclairage public	105 000,00 €	0,00 €	37 134,52 €	67 865,48 €
Lot 3 - Espaces verts	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Lot 4 - Contrôle des ouvrages	20 000,00 €	0,00 €	5 970,94 €	14 029,06 €
Concessionnaires	220 000,00 €	0,00 €	0,00 €	220 000,00 €
Sous-total travaux	1 695 000,00 €	0,00 €	724 656,14 €	970 343,86 €
Divers et imprévus / dep	84 750,00 €	0,00 €	8 648,00 €	76 102,00 €
MAITRISE D'ŒUVRE				
Géomètre (en € / u)	30 000,00 €	4 500,00 €	1 825,00 €	23 675,00 €
Maitrise d'œuvre / Architecte	65 600,00 €	10 732,17 €	33 747,76 €	21 120,07 €
Études de sols	12 000,00 €	0,00 €	10 966,00 €	1 034,00 €
CSPS	7 500,00 €	230,00 €	3 359,90 €	3 910,10 €
Sous-total Maîtrise d'Œuvre	115 100,00 €	15 462,17 €	49 898,66 €	49 739,17 €
FRAIS ET CHARGES				
Couverture des frais de gestion / dep	135 600,00 €	0,00 €	63 563,69 €	72 036,31 €
Couverture des frais de commercialisation / rec	308 374,00 €	0,00 €	0,00 €	308 374,00 €
Frais financiers / dep	52 000,00 €	3 210,00 €	27 221,55 €	21 568,45 €
Sous-total frais financier	495 974,00 €	3 210,00 €	90 785,24 €	401 978,76 €
TOTAL DEPENSES	3 290 824,00 €	18 672,17 €	1 405 988,04 €	1 866 163,79 €
RECETTES				
		2021	2022	
Habitat individuel social (Sologne Hab.))	1 099 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 099 000,00 €
Habitat individuel privé (30 TAB)	2 127 547,00 €	0,00 €	0,00 €	2 127 547,00 €
Cession foncier bâti (parcelle BV 769)	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
Habitat individuel privé (3 TAB)	294 570,00 €	0,00 €	0,00 €	294 570,00 €
TOTAL RECETTES	3 671 117,00 €	0,00 €	0,00 €	3 671 117,00 €
Solde	380 293,00 €	-18 672,17 €	-1 405 988,04 €	1 804 953,21 €



Annexe 2 : Bilan annuel - Aménagement du lotissement Delescluze

LIBELLE	Montant HT Concession	2018				2019				2020				2021		2022		Dépenses restantes HT en 2023
		Dépenses HT >=01/01/2018 <=31/12/2018	Dépenses HT >=01/01/2019 <=31/12/2019	Dépenses HT >=01/01/2020 <=31/12/2020	Dépenses HT >=01/01/2021 <=31/12/2021	Dépenses HT >=01/01/2022 <=31/12/2022	Dépenses HT en 2023											
DEPENSES																		
FONCIER																		
Acquisition foncier (Ville de Dreux)	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais & Taxes foncières	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 001,22 €	66,29 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total foncier	265 000,00 €	0,00 €	0,00 €	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 001,22 €	66,29 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TRAVAUX																		
Lot 1 - Démolition	80 000,00 €	0,00 €	0,00 €	135 244,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Lot 2 - VRD	315 000,00 €	0,00 €	0,00 €	345 195,35 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 667,23 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Lot 3 - Eclairage public	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 970,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Lot 4 - Espaces verts - Clôtures	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 597,64 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 320,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Lot 5 - Contrôle des ouvrages	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 220,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Concessionnaires	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	720,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	56 119,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total travaux	472 500,00 €	0,00 €	0,00 €	483 757,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	90 296,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Divers et imprévus / dep	23 625,00 €	0,00 €	548,01 €	6 020,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 101,23 €	340,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MAITRISE D'ŒUVRE																		
Géomètre (en € / u)	9 000,00 €	2 295,00 €	1 300,00 €	6 090,00 €	1 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 300,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Maitrise d'œuvre	25 988,00 €	2 087,40 €	11 640,60 €	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Études de sols	15 000,00 €	5 750,00 €	1 100,00 €	0,00 €	1 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
CSPS	4 000,00 €	0,00 €	406,88 €	1 468,68 €	406,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total Maitrise d'Œuvre	53 988,00 €	10 132,40 €	14 447,48 €	9 058,68 €	14 447,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 800,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FRAIS ET CHARGES																		
Couverture des frais de gestion / dep	34 729,00 €	0,00 €	0,00 €	28 115,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 390,89 €	606,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Couverture des frais de commercialisation / rec	60 053,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	53 151,20 €	9 549,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais financiers / dep	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 617,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 450,07 €	4 020,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total frais financier	109 782,00 €	0,00 €	0,00 €	32 732,54 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	72 992,16 €	14 175,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES	924 895,00 €	10 132,40 €	14 995,49 €	781 568,41 €	14 995,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175 190,98 €	23 953,19 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RECETTES																		
A percevoir																		
ACCESSION LIBRE Habitat individuel	1 000 875,00 €	0,00 €	0,00 €	27 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	991 343,93 €	181 023,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES	1 000 875,00 €	0,00 €	0,00 €	27 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	991 343,93 €	181 023,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Solde	75 980,00 €	-10 132,40 €	-14 995,49 €	-754 068,41 €	-14 995,49 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	816 152,95 €	157 070,51 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Annexe 3 : Bilan annuel - Aménagement de la Poche des Vignes

LIBELLE	Montant HT Concession	2016					2017					2018					2019					2020					2021					2022				
		>=01/01/2016 <=31/12/2016	Dépenses HT >=01/01/2017 <=31/12/2017	Dépenses HT >=01/01/2018 <=31/12/2018	Dépenses HT >=01/01/2019 <=31/12/2019	Dépenses HT >=01/01/2020 <=31/12/2020	Dépenses HT >=01/01/2021 <=31/12/2021	Dépenses HT >=01/01/2022 <=31/12/2022	Dépenses restantes HT																											
DEPENSES																																				
FONCIER																																				
Acquisition foncière (Ville de Dreux)	189 646,00 €		314,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
Acquisitions foncières (terrains METAYER-CHATEL)	62 000,00 €	189 645,00 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €	62 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	62 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
Frais notariés Acquisitions foncières	6 500,00 €	2 460,12 €	133,33 €	0,00 €	0,00 €	3 594,03 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 594,03 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Assurances	1 500,00 €	0,00 €	146,43 €	10,24 €	0,00 €	116,07 €	70,86 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70,86 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Taxes foncières	18 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 198,00 €	0,00 €	617,00 €	677,82 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	677,82 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Sous-total Foncier	277 646,00 €	192 105,12 €	993,82 €	2 208,24 €	0,00 €	66 204,18 €	1 417,07 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	66 204,18 €	1 417,07 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €					
TRAVAUX																																				
Lot 1 - Voiries-Réseaux	215 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	218 866,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	218 866,92 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Lot 2 - Eclairage public	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Lot 3 - Clotures	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 043,95 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 043,95 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Lot 4 - Espaces Verts	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 055,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 055,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Lot 6 - Contrôle des ouvrages	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Concessionnaires (Elec/AEP/Gaz)	37 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 425,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 425,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
Sous-total Etudes & Travaux	320 500,00 €	0,00 €	6 952,70 €	4 631,37 €	0,00 €	250 191,27 €	10 550,46 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	250 191,27 €	10 550,46 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	41 152,41 €				
Divers et imprévus / dep.	16 025,00 €	465,34 €	0,00 €	548,01 €	0,00 €	10 281,70 €	3 977,41 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 281,70 €	3 977,41 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 480,00 €					
MAITRISE D'OEUVRE																																				
Géomètre	8 000,00 €	2 331,00 €	0,00 €	2 924,00 €	0,00 €	3 322,00 €	750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 322,00 €	750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Maitrise d'oeuvre	22 435,00 €	0,00 €	3 611,70 €	720,00 €	0,00 €	6 401,60 €	2 552,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 401,60 €	2 552,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Etudes de sols	8 000,00 €	0,00 €	3 341,00 €	583,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
CSPS	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	404,04 €	0,00 €	2 153,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 153,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Sous-total honoraires et charges	41 435,00 €	2 331,00 €	6 952,70 €	4 631,37 €	0,00 €	11 877,35 €	3 302,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 877,35 €	3 302,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				
FRAIS ET CHARGES																																				
Frais de gestion / rec	23 556,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 208,02 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 208,02 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Frais de commercialisation / rec	49 831,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Frais financiers / dep	15 000,00 €	929,76 €	1 957,30 €	284,32 €	0,00 €	7 633,27 €	2 875,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 633,27 €	2 875,97 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Frais de gestion - syndic de copropriété	7 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	116,09 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	116,09 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Sous-total frais financier	95 888,73 €	929,76 €	1 957,30 €	284,32 €	0,00 €	30 841,29 €	18 817,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 841,29 €	18 817,06 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
TOTAL DEPENSES	751 494,73 €	195 831,22 €	9 903,82 €	7 671,94 €	0,00 €	369 395,79 €	38 064,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	369 395,79 €	38 064,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	49 430,41 €					
RECETTES																																				
Cession foncière (Habitation sur Rue - 854 m²)	160 000,00 €	0,00 €	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Cession foncière - T.A.B.	697 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	263 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	263 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
TOTAL RECETTES	857 200,00 €	0,00 €	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	263 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	263 7																									

Annexe 4 : Bilan annuel - Aménagement du Coteau Beurepaire

LIBELLE	Montant HT Concession Avenant n°1	2019				2020				2021				2022	
		Dépenses HT >=01/01/2018 <=31/12/2018	Dépenses HT >=01/01/2019 <=31/12/2019	Dépenses HT >=01/01/2020 <=31/12/2020	Dépenses HT >=01/01/2021 <=31/12/2021	Dépenses HT >=01/01/2022 <=31/12/2022	Dépenses HT >=01/01/2021 <=31/12/2021	Dépenses HT >=01/01/2020 <=31/12/2020	Dépenses HT >=01/01/2021 <=31/12/2021	Dépenses HT >=01/01/2022 <=31/12/2022	Dépenses HT >=01/01/2021 <=31/12/2021	Dépenses HT >=01/01/2022 <=31/12/2022	Dépenses HT >=01/01/2021 <=31/12/2021	Dépenses HT >=01/01/2022 <=31/12/2022	Dépenses restantes HT
DEPENSES															
FONCIER															
Acquisition foncier (parcelles Ville de Dreux)	1,00 €	0,00 €	0,00 €	1,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais & Taxes foncières	5 405,00 €	207,67 €	390,34 €	1 011,56 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 795,43 €	0,00 €
Assurances	250,00 €	0,00 €	0,00 €	70,00 €	83,00 €	83,00 €	102,00 €	102,00 €	102,00 €	102,00 €	102,00 €	102,00 €	102,00 €	-5,00 €	-5,00 €
Sous-total foncier	5 656,00 €	207,67 €	390,34 €	1 082,56 €	83,00 €	83,00 €	102,00 €	102,00 €	102,00 €	102,00 €	102,00 €	102,00 €	102,00 €	3 790,43 €	3 790,43 €
TRAVAUX															
Lot 1 - Démolition / Désamiantage	159 215,00 €	32 365,00 €	126 850,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Lot 2 - Dépollution	414 506,00 €	0,00 €	98 865,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	279 143,08 €	0,00 €
Lot 3 - VRD	149 212,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	138 180,68 €	0,00 €
Sous-total travaux	722 933,00 €	32 365,00 €	225 715,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	290 174,40 €	174 678,23 €
Divers et imprévus / dep	7 459,00 €	0,00 €	430,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 029,00 €	7 029,00 €
MAITRISE D'ŒUVRE															
Géomètre (en € / u)	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Maitrise d'œuvre	113 745,00 €	14 470,00 €	46 810,00 €	4 720,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	51 620,00 €	-3 875,00 €
Études techniques (ARR - Plan de gestion)	15 605,00 €	0,00 €	4 130,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 880,00 €	1 695,00 €
CSPS	3 961,00 €	1 154,30 €	540,50 €	543,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 553,90 €	169,30 €
Clause d'insertion	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Sous-total Maitrise d'Œuvre	140 311,00 €	15 624,30 €	51 480,50 €	7 263,00 €	3 900,00 €	3 900,00 €	59 053,90 €	59 053,90 €	59 053,90 €	59 053,90 €	59 053,90 €	59 053,90 €	59 053,90 €	2 989,30 €	2 989,30 €
FRAIS ET CHARGES															
Couverture des frais de gestion / dep	51 127,00 €	0,00 €	18 065,63 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 312,20 €	12 749,17 €
Couverture des frais de commercialisation / rec	18 550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 550,00 €	18 550,00 €
Frais financiers / dep	26 700,00 €	0,00 €	12 470,88 €	6 528,24 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	3 965,52 €	-779,90 €
Sous-total frais financier	96 377,00 €	0,00 €	30 536,51 €	6 528,24 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	4 515,26 €	24 277,72 €	30 519,27 €
TOTAL DEPENSES	972 736,00 €	48 196,97 €	308 552,72 €	14 873,80 €	8 498,26 €	8 498,26 €	373 608,02 €	373 608,02 €	373 608,02 €	373 608,02 €	373 608,02 €	373 608,02 €	373 608,02 €	219 006,23 €	219 006,23 €
RECETTES															
ACCESSION LIBRE															
Subvention d'équilibre (Ville de Dreux)	77 701,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	77 701,00 €	77 701,00 €
Plan France Relance - AAP fond friches 2021	524 035,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	393 201,67 €	393 201,67 €
Cession foncière	371 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	371 000,00 €	371 000,00 €
TOTAL RECETTES	972 736,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	841 902,67 €	841 902,67 €
Solde	0,00 €	-48 196,97 €	-308 552,72 €	-14 873,80 €	-122 335,07 €	-122 335,07 €	-373 608,02 €	-373 608,02 €	-373 608,02 €	-373 608,02 €	-373 608,02 €	-373 608,02 €	-373 608,02 €	622 896,44 €	622 896,44 €

Annexe 6 : Bilan annuel - Aménagement du Passage des Buttes

LIBELLE	Montant HT Concession <i>Avenant n°2</i>	Dépenses HT >=01/01/2020 <=31/12/2020	Dépenses HT >=01/01/2021 <=31/12/2021	Dépenses HT >=01/01/2022 <=31/12/2022	Dépenses restantes HT
DEPENSES					
		2020	2021	2022	
<u>FONCIER</u>					
Acquisition foncier	260 000,00 €	0,00 €	0,00 €	260 000,00 €	0,00 €
Frais & Taxes foncières	7 800,00 €	0,00 €	0,00 €	556,01 €	7 243,99 €
Assurances	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €
Sous-total foncier	269 300,00 €	0,00 €	0,00 €	260 556,01 €	8 743,99 €
<u>TRAVAUX</u>					
Lot 1 - VRD	232 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	232 500,00 €
Lot 2 - Eclairage public	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000,00 €
Lot 3 - Espaces Verts	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €
Lot 4 - Contrôle des ouvrages	4 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 750,00 €
Concessionnaires	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €	24 016,29 €	10 983,71 €
Sous-total travaux	287 750,00 €	0,00 €	0,00 €	24 016,29 €	263 733,71 €
<u>Divers et imprévus / dep</u>	14 387,00 €	0,00 €	0,00 €	415,90 €	13 971,10 €
<u>MAITRISE D'ŒUVRE</u>					
Géomètre (en € / u)	8 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	8 500,00 €
Maîtrise d'Œuvre	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Etudes préparatoires	5 000,00 €	0,00 €	2 450,00 €	0,00 €	2 550,00 €
CSPS	3 113,00 €	0,00 €	156,00 €	672,72 €	2 284,28 €
Sous-total Maîtrise d'Œuvre	26 613,00 €	0,00 €	2 606,00 €	672,72 €	23 334,28 €
<u>FRAIS ET CHARGES</u>					
Couverture des frais de gestion / dep	21 150,00 €	0,00 €	0,00 €	3 099,89 €	18 050,11 €
Couverture des frais de commercialisation / rec	25 402,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 402,00 €
Frais financiers / dep	8 500,00 €	0,00 €	1 306,01 €	5 294,65 €	1 899,34 €
Sous-total frais financier	55 052,00 €	0,00 €	1 306,01 €	8 394,54 €	45 351,45 €
TOTAL DEPENSES	653 102,00 €	0,00 €	3 912,01 €	294 055,46 €	355 134,53 €
RECETTES					
		2020	2021	2022	
Subvention d'équilibre	229 742,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	229 742,00 €
Cession foncière	423 360,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	423 360,00 €
TOTAL RECETTES	653 102,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	653 102,00 €
Solde	1 306 204,00 €	0,00 €	-3 912,01 €	-294 055,46 €	297 967,47 €



Annexe 7 : Bilan annuel – Aménagement du Parking Latour

LIBELLE	Montant HT Concession	Dépenses HT >=01/01/2020 <=31/12/2020	Dépenses HT >=01/01/2021 <=31/12/2021	Dépenses HT >=01/01/2022 <=31/12/2022	Dépenses restantes HT
DEPENSES					
		2020	2021	2022	
FONCIER					
Acquisition foncier	450 000,00 €	0,00 €	450 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais & Taxes foncières	12 000,00 €	0,00 €	5 188,59 €	1 904,00 €	4 907,41 €
Assurances	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €
Sous-total foncier	464 500,00 €	0,00 €	455 188,59 €	1 904,00 €	7 407,41 €
TRAVAUX					
Lot 1 - Purge terrain	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €
Fouilles Archéologiques préventives	858,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	858,00 €
Sous-total travaux	25 858,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 858,00 €
Divers et imprévus / dep	1 293,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 293,00 €
MAITRISE D'ŒUVRE					
Géomètre (en € / u)	7 500,00 €	0,00 €	1 440,00 €	0,00 €	6 060,00 €
Études de sols	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	10 000,00 €
Sous-total Maîtrise d'Œuvre	19 500,00 €	0,00 €	1 440,00 €	2 000,00 €	16 060,00 €
FRAIS ET CHARGES					
Couverture des frais de gestion / dep	1 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 750,00 €
Couverture des frais de commercialisation / rec	22 963,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22 963,00 €
Frais financiers / dep	0,00 €	0,00 €	5 979,61 €	2 194,26 €	-8 173,87 €
Frais de gestion parking	---	0,00 €	543,65 €	3 324,21 €	-3 867,86 €
Sous-total frais financier	24 713,00 €	0,00 €	6 523,26 €	5 518,47 €	12 671,27 €
TOTAL DEPENSES	535 864,00 €	0,00 €	463 151,85 €	9 422,47 €	63 289,68 €
RECETTES					
		2020	2021	2022	
Loyer Parking	---	0,00 €	6 219,92 €	15 823,76 €	24 289,91 €
Subvention d'équilibre	153 144,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	153 144,00 €
Cession foncière	382 720,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	382 720,00 €
TOTAL RECETTES	535 864,00 €	0,00 €	6 219,92 €	15 823,76 €	560 153,91 €
Solde	0,00 €	0,00 €	-456 931,93 €	6 401,29 €	496 864,23 €



Annexe 10 : Bilan annuel – Aménagement du Clos du Parc

LIBELLE	Montant HT Concession	2022				2023				2024				2025				2026			
		Dépenses HT >=01/01/2022 <=31/12/2022		Dépenses HT >=01/01/2023 <=31/12/2023		Dépenses HT >=01/01/2024 <=31/12/2024		Dépenses HT >=01/01/2025 <=31/12/2025		Dépenses HT >=01/01/2026 <=31/12/2026		Dépenses HT >=01/01/2022 <=31/12/2022		Dépenses HT >=01/01/2023 <=31/12/2023		Dépenses HT >=01/01/2024 <=31/12/2024		Dépenses HT >=01/01/2025 <=31/12/2025		Dépenses HT >=01/01/2026 <=31/12/2026	
DEPENSES																					
FONCIER																					
Acquisition foncière	250 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Frais & Taxes foncières	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Sous-total Foncier	255 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TRAVAUX																					
Lot 1 - VRD	340 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Lot 2 - Eclairage public	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Lot 3 - Espaces verts / Clôtures	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Lot 4 - Contrôle des ouvrages	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Concessionnaires (Elec/AEP/Telecom)	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Divers et imprévus / dep	21 550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Sous-total Travaux	452 550,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
MAITRISE D'ŒUVRE																					
Géomètre (en € / u)	12 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Maitrise d'œuvre / Architecte	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Études de sols	5 000,00 €	3 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Dossier Loi s/Eau	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
CSPS	2 500,00 €	208,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Sous-total Maitrise d'Œuvre	43 000,00 €	3 308,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
FRAIS ET CHARGES																					
Couverture des frais de gestion / dep	31 678,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Couverture des frais de commercialisation / rec	70 362,43 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Frais financiers / dep	11 500,00 €	1 846,03 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Sous-total frais & charges	113 540,93 €	1 846,03 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL DEPENSES	864 090,93 €	255 154,53 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
RECETTES																					
Habitat individuel privé (15 T.A.B.)	952 775,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
TOTAL RECETTES	952 775,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Solde	88 684,07 €	-255 154,53 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Annexe 11 : Bilan annuel – Aménagement du site des Buissons

LIBELLE	Montant HT Concession	2022				2023				2024				2025		2026	
		>=01/01/2022 <=31/12/2022	Dépenses HT >=01/01/2023 <=31/12/2023	Dépenses HT >=01/01/2024 <=31/12/2024	Dépenses HT >=01/01/2025 <=31/12/2025	Dépenses HT >=01/01/2026 <=31/12/2026											
DEPENSES																	
FONCIER																	
Acquisition foncier (parcelles privées - 5.664 m²)	79 296,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Acquisition foncier (Parcelle BT 348 - 4.365 m²)	118 930,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Acquisition foncier (parcelles Ville - 23.872 m²)	596 800,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Frais & Taxes foncières	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Sous-total Foncier	820 026,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TRAVAUX																	
Lot 1 - VRD	1 480 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Lot 2 - Eclairage public	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Lot 3 - Espaces verts	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Lot 4 - Contrôle des ouvrages	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Concessionnaires	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Divers et imprévus / dep	91 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Sous-total Travaux	1 926 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
MAITRISE D'ŒUVRE																	
Géomètre (en € / u)	27 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Maitrise d'œuvre / Architecte	50 000,00 €	54 008,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Études de sols	15 000,00 €	6 460,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
CSPS	4 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Sous-total Maîtrise d'Œuvre	96 500,00 €	60 468,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
FRAIS ET CHARGES																	
Couverture des frais de gestion / dep	128 450,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Couverture des frais de commercialisation / rec	289 538,34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Frais financiers / dep	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Sous-total frais & charges	467 988,34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL DEPENSES	3 311 264,34 €	60 868,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
RECETTES																	
Habitat "Traditionnel Drouais" (4.211 m²)	568 485,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Habitat "maison de village" (3.307 m²)	462 980,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Habitat "pavillonnaire" (17.892 m²)	2 415 420,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL RECETTES	3 446 885,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Solde	135 620,66 €	-60 868,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

